

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

Présents : Didier ROUX - Patrice MAILY - André TREMEAUD - Jean-Marie JOBARD –
Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD - Hubert FENEON - Vincent Fénéon - Marion GAIN -
Isabelle GILLES - Valérie LACROIX - Valérie PILLOUX

Procurations : Paul SAGE à Serge BERTILLOT
Jean-Marc DURY à Hubert FENEON

Absents :

Secrétaire de séance : Valérie LACROIX

Date de convocation : 12 septembre 2014

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 août 2014, pas de remarque.
Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter 5 délibérations :

- 1/ Location logement de la mairie
- 2/ Avenant au contrat de travail d'un agent
- 3/ Communauté de Communes du Charolais - Modification des statuts : Transfert de la compétence relative aux réseaux et services locaux de communications électroniques
- 4/ Subvention Ciné ressources 71
- 5/ Contrat pour activités périscolaires

Délibérations :

1/ Indemnité au Comptable du Trésor :

Le Maire présente la demande du comptable du Trésor Public. Après discussion, le Conseil municipal accepte le versement de l'indemnité pour l'année 2014 liée à la fonction de comptable pour 340.96 euros bruts à la perceptrice.

8 voix pour, 7 voix contre.

2/ Création d'un emploi en CAE :

Le Maire propose le recrutement d'un CAE (Contrat Accompagnement dans l'Emploi) pour les fonctions de vendeur(se) de pain, viennoiserie au dépôt de pain communal. Ce CAE serait à temps partiel à raison de 24h/semaine pour une durée de 6 mois renouvelable.

15 voix pour.

3/ Nomination d'un régisseur et son suppléant :

Le Maire explique au Conseil Municipal que pour la gestion de la régie municipale créée le 29 août 2014 par délibération et liée au dépôt de pain, il convient de nommer un régisseur et son suppléant. Mme PERCHE Catherine est nommée régisseur et M DURY Jean-Marc suppléant. Le conseil donne délégation au maire pour signer un arrêté sur l'organisation de cette régie et la nomination du régisseur et suppléant.

15 voix pour.

4/ Contrats du personnel pour surveillance cantine, garderie scolaire et accompagnement dans le bus :

Le Conseil Municipal donne son accord pour les contrats de travail à durée déterminée de Mme REBE Marie-Laure au poste de surveillance à la cantine et à la garderie périscolaire, et de Mme PEUTOT Nathalie au poste d'accompagnatrice dans le bus communal et surveillance à la garderie des transports pour la période du 2 septembre 2014 au 3 juillet 2015.

15 voix pour.

5/ Piscine municipale de Charolles :

Le Conseil Municipal accepte la prise en charge des entrées de piscines pour les élèves du primaire du RPI. La facture s'élève à 225.75 euros pour la commune de St Julien (la commune de Lugny les Charolles supportant la même charge). Ce qui représente 301 entrées pour les 2 communes pour l'année scolaire 2013/2014.

15 voix pour.

6/ Location logement 1^{er} étage de la Mairie :

Le logement est inhabité depuis le 31 août 2014. Le Maire propose de louer une pièce, la cuisine, et la salle de bains, pour un montant de 172 euros (plus un mois de caution), à Sarah Guichard.

15 voix pour.

7/ Avenant contrat de travail :

En raison de l'aménagement des rythmes scolaires, la pause méridienne à la cantine est de 1 h ½ obligatoirement. Mme SAMPAIX Joëlle en charge de la surveillance à la cantine doit prolonger son temps de travail journalier de ¼ heure pendant les périodes scolaires exclusivement. Son temps de travail est donc désormais de 24,73 heures hebdomadaires. Un avenant sera établi.

15 voix pour.

8/ Communauté de Communes du Charolais - Modification des statuts : Transfert de la compétence relative aux réseaux et services locaux de communications électroniques :

La CCC s'est prononcée favorablement pour prendre cette compétence qui lui permettra de travailler à la mise en place de la fibre optique sur notre territoire, avec l'aide du Conseil Général. Le conseil donne son accord pour transférer cette compétence à la CCC.

15 voix pour.

9/ Ateliers périscolaires :

La nécessité d'une seconde personne rémunérée s'impose pour encadrer l'heure d'activité périscolaire chaque vendredi. Le Conseil donne son accord pour la création d'un emploi en CDD à raison d'1h30 hebdomadaire pendant les périodes scolaires.

15 voix pour.

10/ Atelier vidéo « mémoire d'un village » :

Une association se propose d'organiser un stage de vidéo en vue de réaliser un documentaire sur la mémoire de Saint Julien de Civry, en donnant la parole à des personnes du village. Le conseil accepte cette proposition et alloue une subvention de 350 euros pour compléter le financement de cette opération.

15 voix pour.

Divers :

1/ Boulangerie : dépôt de pain municipal :

Suite aux entretiens d'embauche, une personne est retenue pour tenir le dépôt de pain à raison de 24 heures par semaine.

Une demande de subvention pour le projet d'aménagement a été déposée auprès du Pays Charolais Brionnais.

Le local du dépôt sera opérationnel le 1^{er} octobre pour les commandes et ouvert à la vente le 2 octobre à partir de 8h30. Les branchements téléphone, électricité et eau sont effectués.

2/ Point sur le paiement des loyers des locataires :

Le point sur le paiement des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

3/ Demande pour un bal des jeunes :

Le conseil donne son autorisation pour l'organisation d'un bal par Motiv'Auto Sport le samedi 15 novembre.

4/ Compte rendu de la réunion avec les architectes le jeudi 4 septembre 2014 :

Un dossier sur l'aménagement paysager du bourg a été présenté par les architectes ARC-PHI.

5/ Construction d'un mur dans le jardin de la cure :

Un devis de 8700 euros TTC pour la construction d'un mur dans le jardin de la cure a été présenté au conseil.

6/ Chaudière école :

Une visite d'entretien annuel est prévue pour la chaudière de l'école.

Questions diverses :

1/ Logement au 1^{er} étage de la cure :

La VMC défectueuse sera changée et les joints d'étanchéité des fenêtres seront changés si nécessaire.

2/ Panneau signalétique école :

Un panneau pour signaler l'école sera installé en entrant dans le bourg.

3/ Grille monument aux morts :

Lecture d'un courrier de personnes intéressées par l'achat de la grille du monument aux morts.

**Prochaine réunion de conseil :
Jeudi 16 Octobre 2014 à 20h30**